

N° 149 - novembre 2014

3900 ex.

AVIVO

INFORMATION

HIVER 2014

Périodique trimestriel de l'Association suisse de défense des rentiers et préretraités

Édité par les sections du canton de Neuchâtel et Interjurassienne

Case postale 1749 - 2001 Neuchâtel

Joyeux



Noël



Bonne



Année

Banque Raiffeisen

Pc World

Petit ami des animaux

Vitéos

Billet du président

Menaces sur les assurances sociales

Le peuple suisse a refusé l'initiative pour une caisse-maladie publique, alors que tous les cantons francophones l'ont accepté. Rösti-graben ou autre vision du rôle de l'Etat? Une chose est certaine: une fois de plus, les adversaires de l'initiative ont eu recours à la peur, à l'argent (celui de nos primes!) et au mensonge. Mais n'épiloguons pas sur le résultat: dans une démocratie, le peuple (même s'il est anesthésié) a toujours raison.

Autre sujet encore plus grave: plusieurs milieux de droite remettent en cause les principes de l'AVS, qui est l'assurance la plus sociale de Suisse. Ils voudraient développer le deuxième pilier (caisses de pension) et le troisième (épargne personnelle) au détriment du premier. Une fois de plus, on s'attaque aux plus modestes.

Il y a en Suisse davantage de millionnaires (plus de 300.000) que de personnes bénéficiant de l'aide complémentaire. Un reportage diffusé au journal de 19h30 de la RTS, le 30 septembre dernier, montre que 53% des millionnaires sont des retraités. De ce chiffre, on tire des conclusions en disant que la fortune moyenne est élevée. C'est oublier que plusieurs centaines de milliers de personnes (800.000 selon Caritas et le CSP) vivent sous le seuil de pauvreté

L'écart entre les riches et les pauvres, loin de se résorber, s'élargit toujours davantage et menace gravement la paix sociale en Suisse.

Dans le canton de Neuchâtel, l'heure est aux économies. Pour la première fois depuis 1848, le gouvernement est composé majoritairement d'élus du parti socialiste. On attendait d'eux qu'ils protègent prioritairement les plus faibles. Stupéfaction donc en découvrant que le Conseil d'Etat fait des cadeaux fiscaux aux riches et diminue les prestations de l'aide complémentaire.

L'AVIVO a écrit au gouvernement neuchâtelois pour dire qu'il appliquait une politique contraire à la Constitution neuchâteloise. En effet, dans le préambule, il est fait mention d'une collectivité vivante, unie, **solidaire** et ouverte au monde. L'article 13 précise: «Toute personne dans le besoin a droit à un logis, aux soins médicaux nécessaires et aux moyens indispensables au maintien de sa dignité».

Question aux autorités cantonales: peut-on parler de dignité à des personnes qui ont moins de 2500 francs par mois pour vivre? Il est temps que nos dirigeants ouvrent les yeux, cessent de raisonner uniquement avec des chiffres et découvrent la montée de la misère en Suisse.

Rémy Cosandey

Pour que les aînés puissent rester à domicile

Le 1^{er} septembre dernier, le comité cantonal de l'AVIVO a accueilli MM. Christian Moeckli, chef de projet de la PSM (planification médico-sociale), et Gabriel Bader, directeur de NOMAD (sigle de Neuchâtel organise le maintien à domicile). Les intéressants exposés qu'ils ont présentés ont donné lieu à de nombreuses questions auxquelles les intéressés ont répondu avec beaucoup de clarté. Nous présentons aujourd'hui les objectifs de la PSM.

Une population qui vieillit

Selon les prévisions, la population neuchâteloise âgée de 65 à 80 ans va augmenter de 15,17% de 2014 à 2024 et celle de plus de 80 ans de 19,34%. Le mouvement de vieillissement s'accentuera encore puisque l'augmentation sera respectivement de 18,24% et de 28,26% de 2024 à 2034.

Actuellement le canton de Neuchâtel dispose de 73,3 lits «long séjour» pour 1000 habitants de plus de 65 ans. C'est nettement plus que la moyenne suisse de 65,4 lits et que les chiffres genevois (49,4) et vaudois (51,8). Le coût est lui aussi largement supérieur puisqu'il est de 8150 francs alors qu'il est de 6465 francs en moyenne suisse et de 6915 francs dans le canton de Genève et de 5606 dans celui de Vaud.

La situation neuchâteloise

En quelques indicateurs, la situation neuchâteloise est la suivante:

- Beaucoup de lits de long-séjour;
- Peu de lits spécialisés (psycho-gériatrie, démence);
- Très peu de structures d'accueil intermédiaires; de jour, de nuit, de court séjour;
- Peu d'appartements pour personnes âgées;
- Maintien à domicile moins développé que dans les cantons de référence en la matière;
- Coordination déficiente.

Les objectifs ambitieux de la PSM

La PSM a pour objectif de réduire le nombre de lits dans les homes médicalisés et d'augmenter le nombre des appartements pour personnes âgées. Au cours des années à venir, elle a les objectifs suivants:

a) Appartements et hébergement

- Création de 983 appartements pour personnes âgées (aujourd'hui: 571);
- Suppression de 465 lits d'EMS (aujourd'hui: 2152);
- Création de 123 lits de pension (aujourd'hui: 8).

b) Accueil temporaire

- Création de 65 lits en court séjour (aujourd'hui: 44);
- Création de 403 places d'accueil (aujourd'hui: 44).

Ces chiffres démontrent bien le but recherché: diminution des places dans les EMS et augmentation des appartements protégés, ce qui devrait permettre aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible indépendantes.

Appartements pour personnes âgées

La création de plusieurs centaines d'appartements pour personnes âgées est une des préoccupations essentielles du PSM. Elle sera mise en œuvre de la manière suivante:

- Définir les conditions propres à la création d'appartements et à la mise à disposition de prestations;
- Susciter et soutenir des projets;
- Elaborer une planification par région et y impliquer les communes.

Maintien à domicile

La suppression de lits dans les EMS et la création d'appartements pour les personnes âgées impliquent naturellement une augmentation des prestations pour le maintien à domicile. Dans ce domaine, les objectifs du PSM sont clairs:

- Préparer le développement des prestations d'aide et de soins à domicile au sens large;
- Veiller à la coordination et à l'intégration des acteurs de ce domaine.

Le plan stratégique de NOMAD doit s'inscrire dans ce développement. Dans un prochain numéro du Bulletin de l'AVIVO, nous présenterons les prestations de cette organisation.

Comité cantonal de l'AVIVO

Si la jeunesse est la plus belle des fleurs,
la vieillesse est le plus savoureux des fruits.

Anne Sophie Swetchine



AVIVO Val-de-Travers

Noël Ensemble



Organisé en collaboration avec CORA

Jeudi 18 décembre 2014

Salle Fleurisia

Programme:

- | | |
|-------|---|
| 10h30 | Ouverture des portes |
| 11h00 | Réception et apéritif Animation musicale |
| 12h00 | Repas Animation musicale |
| 14h00 | Chorale des enfants des écoles |
| 15h30 | Production du Groupe Gym Avivo |
| 15h45 | L'Echo de Belle-Roche |



La participation pour la journée est de CHF 25.00 par personne.

Elle sera encaissée à l'entrée. (Préparez la monnaie).

La Présidente : Margrit Stähli

*Joyeux
Noël*



*Bonne
Année*

Bulletin d'inscription

**A retourner au CORA, Grand-rue 7, 2114 Fleurier
Jusqu'au 28 novembre 2014**

Nom: Prénom:

Adresse: NP-Localité:

Téléphone: Nbre personnes:.....

**Si vous avez besoin d'une aide pour le transport
veuillez contacter CORA au 032 861 35 05**

Section interjurassienne



Ajoie



Delémont



Moutier

Fête de Noël

**MERCREDI 3 décembre 2014 à 14 h 00
à la salle du Comptoir à Delémont**

Le comité a la plaisir de vous inviter à notre traditionnelle manifestation de fin d'année

Au programme :

- Bienvenue du président
- Messages des autorités et des invités
- Concert de la Chorale
- Spectacle : La Maison de la Danse de Moutier
- Concert : l'Harmonie Musette de Corgémont

Les bons cadeaux seront distribués dès 13.00 h. dans le hall du Comptoir. Les membres ayant un empêchement pourront obtenir leurs bons en envoyant une enveloppe timbrée à leur adresse à AVIVO, case postale 44, 2800 Delémont, jusqu'au 15 décembre 2014.

Important: pour des raisons administratives nous ne pourrons plus délivrer de bons pour le compte de tiers.

*Joyeux
Noël*



*Bonne
Année*

Changeomania

Changer pour changer ; c'est tellement mieux quand c'est inutile. La vénérable Société suisse d'utilité publique (SSUP) dont l'inutilité vient d'être démontrée veut changer notre hymne national.

Constatant que le « chant de Zwissig » représentait un chant « purement suisse, digne et solennel » le Conseil fédéral l'éleva au rang d'hymne national. C'était le 1er avril 1981. Il y a donc à peine plus de trente ans.

Mais qu'a-t-il donc de désuet, de périmé, de dérangeant, le : « Sur nos monts quand le soleil... » ? Son air grave et solennel n'a rien à envier aux autres hymnes étrangers. Alors pourquoi vouloir le changer ? A moi il me convient très bien et personne ne m'a demandé mon avis pour dire qu'il doit être remplacé. C'est bien la raison pour laquelle je le donne, mon avis.

Ce n'est pas le jury de la SSUP composé entre autres du journaliste « Moi je sais tout » Peter Rothenbühler , du yougoslave Ivica Petrusic, du rappeur Perl Andri, de la poète de slam Michèle Friedli ou de Frère Théréso (Jean-Marc Richard) qui va me faire changer d'opinion : Notre hymne national me convient très bien et il n'y a absolument rien à changer.

Car enfin, du moment qu'on y est, pourquoi ne pas changer un tas d'autres choses qui fonctionnent ? On pourrait par exemple changer l'écartement des voies de chemin de fer, changer la priorité de droite et la passer à gauche, changer la couleur des passages pour piétons, le format des plaques minéralogiques des voitures, celui des sacs-poubelles, le diamètre des roues de vélo. On pourrait changer nos francs en sesterces, émettre des billets de banque ovales et des thunes carrées. Et pourquoi pas changer le Grincheux en Simplet et Eveline Widmer-Schlumpf en Blanche-Neige ?

La changeomania. Changeons d'abord cette manie de vouloir changer. Changeons d'abord quelques têtes qui hantent le Palais fédéral et tout ira mieux. Et alors s'annoncera un « brillant réveil » ensoleillé.

Le grincheux : C.L

« Changement d'herbage réjouit les veaux. » (*Proverbe berrichon*).





Section de Neuchâtel et environs



Invitation fête de fin d'année

Maladière 62 - 2000 Neuchâtel

Jeudi 11 décembre 2014 au restaurant « Le Romarin »

Trolleybus N° 1 - Gibraltar/CPLN

Chers membres, amies et amis,

Nous approchons d'une nouvelle année, aussi avant de la commencer,
faisons la fête agrémentée d'un repas et de musique.

Programme:

11 h 00 Apéritif avec Japy Mélodies

12 h 15 Bienvenue de la présidente, messages
des autorités et des invités

12 h 30 Dîner entrecoupé de musique et bal

15 h 30 Remise des prix de la tombola

Menu: Terrine de campagne et pâté en croûte, salades

Filet de porc au miel et aux épices

Légumes sautés et riz

Crème renversée au caramel et sa tarte

Prix: Membres Frs. 35.- Non membres Frs. 40.-

Boisson et café non compris

Les membres de votre famille, vos amis sont cordialement invités

Dès votre inscription au plus tard le 6 décembre, vous recevrez par courrier un bulletin de versement pour le paiement de votre repas. Un bon de repas vous sera remis à votre passage auprès de notre caissier.

Le bulletin de participation est à retourner jusqu'au samedi 6 décembre à

Mme Quellet, Rue de la Flamme 61, 2108 Couvet - tél 032 863 31 54 ou au 079508 90 31 ou E-mail: henriette.quellet@bluewin.ch.

*Joyeux
Noël*



*Bonne
Année*



Nom: Prénom:

Adresse Localité:

Nb/per: Tél. signature:

PROJET «REFORME VIEILLESSE 2020»

La FARES/VASOS demande d'importantes améliorations et refuse, en l'état, le projet «Réforme vieillesse 2020».

La FARES demande

- Le respect constitutionnel concernant l'AVS et «la couverture des besoins vitaux» (art.const.112.al.2).
- un élargissement de l'assiette des cotisations AVS, par exemple en prenant en compte les revenus de capitaux, les bonus et autres revenus financés par les employeurs.
- des mesures plus convaincantes pour le contrôle des caisses LPP et la diminution des coûts exorbitants de la gestion de la masse des capitaux LPP qui se monte à plus de 700 milliards.
- une réflexion concernant le basculement progressif du 2ème pilier dans le premier, avec la garantie du maintien des droits acquis.

La FARES appuie

- les mesures LPP concernant les chômeurs âgés, l'extension de l'assurance facultative, le versement des avoirs de libre passage sous forme de rente et la redéfinition de la déduction de coordination.

La FARES n'est pas opposée

- à une augmentation d'un point de TVA, à condition que la totalité de cette manne supplémentaire soit entièrement attribuée à l'AVS.

La FARES s'oppose

- à l'augmentation de l'âge de la retraite AVS pour les femmes, vu les inégalités actuelles entre les hommes et les femmes.
- à la diminution de la participation de la Confédération au coût de l'AVS (actuellement 19,5%).
- à des mécanismes automatiques d'interventions sur l'AVS sans décisions démocratiques.
- au transfert des compétences pour fixer le taux d'intérêt technique dans la LPP qui dépendraient de l'appréciation des institutions de prévoyance concernées.

La FARES considère que l'AVS est le pilier de base de la prévoyance vieillesse, sociale, collective, solidaire, construite sur la solidarité intergénérationnelle, l'universalité des rentes et un financement par répartition, consolidé par une participation de la Confédération. C'est ainsi que l'AVS joue et doit continuer à jouer son rôle de référence et de pérennité auprès de la population.

Pour informations: Les coprésidentes : Vreni Hubmann 044 363 22 85, et Christiane Jaquet-Berger 079 449 46 61



Section du Locle

Samedi 13 décembre 2014,
Fête de Noël de l'Avivo



dès 14 heures à la grande salle de PAROISCENTRE

Chers membres et amis,

Vous êtes cordialement invités à participer à notre Fête de Noël.

Le Programme sera le suivant :

| | |
|-------|---|
| 14h00 | Salutations du président |
| 14h15 | Animation musicale |
| 14h40 | Message religieux |
| 14h50 | Animation musicale |
| 15h20 | Discours du représentant du Conseil communal |
| 15h30 | Animation musicale |
| 16h00 | Collation et tombola |



**Le cornet de Noël sera donné sur pré-
sentation de la carte
de membre 2014 ou du carnet postal.**

En espérant que vous serez des nôtres le 13 décembre, nous vous adressons, chers membres et amis, nos meilleures salutations.

Le comité

Information importante

**Tout comme l'année précédente, la fête de Noël aura
bien lieu à PAROISCENTRE.**

Rappel

**Merci par avance aux personnes qui ne l'auraient pas encore
fait de bien vouloir s'acquitter du montant des cotisations 2014.**

JOYEUSES



FÊTES



Section la Chaux-de-Fonds Fête de fin d'année de l'AVIVO



Le comité de l'AVIVO de La Chaux-de-Fonds a le plaisir d'inviter les membres de la section à la traditionnelle fête de fin d'année qui aura lieu le:

samedi 13 décembre 2014 dès 13 heures
à La Maison de Peuple
rue de la Serre 68
La Chaux-de-Fonds

En voici le programme:

- de 13h00 à 13h45** Distribution des cornets *
- 14:00 Message de la présidente.
 - 14:15 Message de l'autorité communale
 - 14:30 Message de l'autorité cantonale**
 - 14:45 Message des Églises**
 - 15:00 Spectacle «Bobines»**
 - 16:30 Collation**



* Il sera encore possible de retirer les cornets après la manifestation, pendant une demi-heure.

Attention: La fête se déroulera sur un seul jour, le samedi



JOYEUX NOËL et BONNE ANNÉE

Section La Chaux-de-Fonds

Activités de la section de La Chaux-de-Fonds en janvier.

Le mercredi 28 janvier 2015 à 14h30, Monsieur Francis Jacquin nous fait le plaisir d'offrir aux membres de l'AVIVO un diaporama retracant la course annuelle 2014 de la section à Zoug et Lucerne. Cette présentation aura lieu à l'Église adventiste, rue Jacob-Brandt 12. Cette présentation sur CD-ROM pourra être commandée pour Frs 10.-. Il sera aussi possible de commander des tirages papier de photos.

Les personnes à mobilité réduire peuvent bénéficier d'un transport en voiture à partir de la gare de La Chaux-de-Fonds dès 13h45 sur rendez-vous au n° 032 968 22 75 (répondeur)

Estavayer-le-Lac

Le vendredi 29 août, c'est en petit comité que nous sommes partis voguer sur le lac de Neuchâtel par une douce température et un ciel nous épargnant la pluie. A notre arrivée, le petit train touristique nous attendait et nous avons fait le tour de la ville. L'histoire et la beauté du site médiéval furent très appréciées. Après une dégustation rapide d'un délicieux gâteau à la crème, nous reprenons le « Fribourg ». La majesté et le confort du bateau nous ont impressionnés. C'est enchantés de notre escapade que nous sommes rentrés, les yeux pleins de belles images.

MB

Le marché de Morteau

C'est au milieu de la matinée que nous étions 12 personnes à nous rendre au marché de Morteau. Chacune et chacun en ont fait le tour à leur guise. Nous nous sommes tous retrouvés à la boulangerie Gaume où nous avons dégusté des gâteaux salés. Nous avons eu le plaisir de discuter et d'admirer nos petites trouvailles avant de regagner la Tchaux en début d'après midi. MB

La Mobilière

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | I | M | A | G | I | N | A | T | I | F |
| 2 | M | A | L | O | U | I | N | | P | U |
| 3 | I | L | E | S | | A | E | D | E | S |
| 4 | T | A | | I | E | | S | U | C | E |
| 5 | A | D | R | E | T | S | | S | A | A |
| 6 | T | I | E | R | C | E | S | | | U |
| 7 | I | V | E | S | | R | A | T | A | |
| 8 | V | E | R | | O | I | S | I | F | S |
| 9 | E | | A | U | N | E | | R | I | O |
| 10 | S | U | I | N | T | E | M | E | N | T |

Horizontalement: 1.- Créatif. 2.- Comme Surcouf. Participe. 3.- Au large. Poètes grecs. 4.- Tienne. C'est-à-dire. Tête. 5.- Bien exposé. Mélange d'indices photo. 6.- Offices monastiques. 7.- Labiéees. Tambouille. 8.- Toujours nu. Inoccupés. 9.- Ancienne mesure. Bravo d'amérique. 10.- Ecoulement.

Verticalement: 1.- De même aspect. 2.- En mauvaise santé. 3.- Blonde qui mousse. Crierai. 4.- Gorges. Avant l'autre. 5.- Tête d'iule. Evite les longues explications. Possèdent. 6.- Dit son non. Triée. 7.- Garnis de bonnets. Tamis. 8.- A régler. Voiture familiale. 9.- Vomitif. Pour. 10.- Pantalon. Niais.

Voici la grille et les gagnants du mot croisé N° 148

1^{er} prix à Madame Christiane Droz C. Antoine 9 - 2300 La Chaux-de-Fonds

2^{ème} prix Madame Simone Zullig Ch. des Bats 14 - 2800 Delémont

Hertzeisen—Giger

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

| | | | | | | | | | |
|----|--|--|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | ■ | | |
| 4 | | | ■ | ■ | | | | | ■ |
| 5 | | | | | | ■ | | ■ | |
| 6 | | | | | ■ | | ■ | | |
| 7 | | | | ■ | | | | | |
| 8 | | | | | ■ | | | | |
| 9 | | | | | | ■ | | | |
| 10 | | | | | | | | | ■ |

Horizontalement: 1.- Artistique, l'hiver. 2.-Interventions. 3.- Concepteurs. Proclamée. 4.- En Chaldée. Altesse. 5.- Unité de liquide. Réunit deux groupes. 6.- Cheminée. Blond l'été. 7.- Au pied du Corcovado. Valais de ferme. Plantes. Peut être viole. Fautes de groupes. Exprimer un Liquide. 10.- Alcaloïdes.

Verticalement: 1.- Fait être aimé. 2.- Bonne pour attaquer le repas. 3.- Rappel. Arbuste décoratif. 4.- Colère ancestrale. Note. Avéré. 5.- Piège. Condition. 6.- Incroyant en son. Vol à l'envers. t. - Diplomate russe. Tenue. 8.- Dieu aérien. Ne volent pas. 9.- Dévêtu. Rend glabre. 10.- Tuera les microbes.

Envoyez vos réponses à Avivo - Case Postale 1749 - 2001 Neuchâtel au plus tard le 10.12.2014. Et bonne chance à toutes et à tous.

Centre vue

Imprimerie A34

Numéros de téléphone des comités

| | | |
|--|---|---|
| AVIVO CANTONALE NEUCHÂTEL | Rémy Cosandey Tél. 032 913 38 08 | Léopold-Robert 53-2300 Chx-de-Fds e-mail: remy.cosandey@bluewin.ch |
| AVIVO LA CHAUX-DE-FONDS | Anne-Marie Genin Tél. 032 913 09 86 | Léopold-Robert 76-2300 Chx-de-Fds e-mail genin.am@hispeed.ch |
| AVIVO LE LOCLE | Denis de la Reussille Tél. 032 931 76 27 | Rue du Foyer 39 - 2400 Le Locle e-mail denis.delareussille@ne.ch |
| AVIVO JURA | Alfred Hanser Tél. 032 422 01 43 | Ch. des Sorbiers 2805 Soyhières e-mail hanserfreyd@bluewin.ch |
| AVIVO VAL-DE-TRAVERS | Margrit Stähli Tél. 032 863 16 18 | Rue de la Gare 14 - 2105 Travers e-mail staehli-mentha@net2000.ch |
| AVIVO NEUCHATEL | Rose-Marie Jacot Tél. 032 724 14 25 | Case postale 1749 2001 Neuchâtel e-mail romy45@windowslive.com |
| Neuchâtel & Interjurassienne site: avivo-neju.ch - e-mail: avivo-neju@net2000.ch | | |
| PERMANENCE de Neuchâtel tous les mardis matins de 9 h à 11 h sur rendez-vous Rue Louis Favre 1 - 2 ^{ème} étage - Téléphone/fax/répondeur 032 725 78 60 | | |
| Ou par e-mail à: perm@net2000.ch | | |

*Tant d'artistes se prennent pour le nombril du monde.
Ils oublient tout bêtement qu'un nombril ce n'est jamais
qu'un petit trou au milieu d'un gros bide*

Pompes Funèbres

L'autre rive est une association suisse à but non lucratif et à caractère social qui s'occupe de tout pour l'enterrement de vos proches.

Forfait incinération:

CHF 1500.- + Taxes locales et TVA

Forfait ensevelissement:

CHF 2000.- + Taxes locales et TVA

Vous pouvez aussi bénéficier de notre **prévoyance funéraire**. Vos dernières volontés seront respectées et votre famille sera soulagée des frais financiers.

L'autre rive c'est aussi:

Décès en Suisse – Transport au pays natal
Décès à l'étranger – Rapatriement en Suisse

Avec **gentillesse et professionnalisme**,
nous sommes à votre disposition 24h/24

Tél.: 032 552 00 45

Natel: 077 464 42 48 www.autre-rive.ch

